



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DPF CLEANER

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DPF CLEANER  
Numéro du produit DPF300, CNF300, QWC118

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Additif pour carburant.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)161 764 5981  
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé  
Dangers pour la santé humaine Asp. Tox. 1 - H304  
Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

## DPF CLEANER

<b>Mentions de danger</b>	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
<b>Contient</b>	DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS; KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ, DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS; KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ</b> <span style="float: right;"><b>60-100%</b></span>		
Numéro CAS: —	Numéro CE: 926-141-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484819-18-0001
<b>Classification</b> Asp. Tox. 1 - H304		
<b>2-ETHYLHEXYL NITRATE</b> <span style="float: right;"><b>5-&lt;10%</b></span>		
Numéro CAS: 27247-96-7	Numéro CE: 248-363-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119539586-27-0000
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Aquatic Chronic 2 - H411		
<b>DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT</b> <span style="float: right;"><b>2-&lt;3%</b></span>		
Numéro CAS: 64742-47-8	Numéro CE: 265-149-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484819-18-0001
<b>Classification</b> Asp. Tox. 1 - H304		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

## DPF CLEANER

<b>Information générale</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Inhalation</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Donner du lait plutôt que de l'eau s'il est facilement disponible. Garder la personne touchée en observation. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter l'oeil. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation. Une congestion pulmonaire peut survenir, entraînant un sévère essoufflement.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## DPF CLEANER

**Dangers particuliers** Peut former un mélange explosif avec l'air à très forte concentration. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Recouvrir les déversements importants avec de la mousse résistant à l'alcool. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Eliminer toute source d'inflammation. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Prévoir une ventilation suffisante.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver le récipient bien fermé. Maintenir les conteneurs verticaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Eviter le contact avec des oxydants. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées.

## DPF CLEANER

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

##### DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1000 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL

WEL = Workplace Exposure Limit.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Prévoir une ventilation suffisante.

##### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

##### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

##### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

##### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après le contact. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

##### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Hydrocarbures.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	175°C @ 1.013 hPa
Point d'éclair	76°C

## DPF CLEANER

<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	0.816g/cm <sup>3</sup> @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	<50 cP @ 20°C

### 9.2. Autres informations

**Autres informations**                      Aucun.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                                      Matières comburantes.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**                      Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**                      Non pertinent.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**                      Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**                      Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**                      Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)**                      5 960,9

#### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)**                      13 113,97

#### Toxicité aiguë - inhalation

## DPF CLEANER

ETA inhalation (gaz ppm) 53 648,07

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 131,14

ETA inhalation  
(poussières/brouillards mg/l) 17,88

<b>Information générale</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
<b>Inhalation</b>	Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
<b>Ingestion</b>	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion.
<b>Considérations médicales</b>	Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone. Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### 12.1. Toxicité

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 1 - 10mg/l (2-ETHYLHEXYL NITRATE) mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Cl<sub>50</sub>, 72 hours: 1 - 10mg/l (2-ETHYLHEXYL NITRATE) mg/l, Algues

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Coefficient d'adsorption/désorption** Non disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

## DPF CLEANER

**Autres effets néfastes** Non disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

## DPF CLEANER

**Publié par** Health & Safety Department

**Date de révision** 18/03/2019

**Révision** 7

**Remplace la date** 05/08/2016

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.